

blic, jamais longtemps aux mêmes lieux, prévenant toujours ou fuyant le bruit de son arrivée, sûr que, si le temps et l'examen font prévaloir le vrai, le faux s'accrédite par l'incertitude et la précipitation.

XL. Cependant on publiait dans l'Italie que les dieux avaient sauvé Agrippa. La capitale le croyait. Une multitude immense parlait d'un débarquement à Ostie, et déjà même, à Rome, on l'annonçait tout bas dans les réunions secrètes. L'inquiétude gagna Tibère. Incertain s'il enverrait des troupes contre son esclave, ou s'il laisserait ce vain fantôme se dissiper de lui-même, sachant qu'il ne faut ni tout mépriser ni tout craindre, combattu par la honte et par la peur, enfin il s'en remet à Salluste. Celui-ci choisit deux de ses clients, d'autres disent des soldats; il les charge d'aller trouver l'imposteur comme s'étant dévoués à lui, de lui offrir leur bourse, leur fidélité, leur courage. Ils suivent l'instruction. Une nuit que le fourbe n'était point sur ses gardes, ayant demandé main forte, ils le lièrent et le traînèrent au palais, un bâillon dans la bouche. Tibère lui demanda comment il était devenu Agrippa. On prétend qu'il lui répondit : « Comme toi César. » On ne put le contraindre à déclarer ses complices. Tibère, n'osant point hasarder en public le supplice de cet homme, le fit mourir dans l'intérieur du palais. On emporta le corps secrètement; et, quoiqu'il se débitât que plusieurs personnes de la maison du prince, que des chevaliers et des sénateurs avaient aidé l'imposteur de leur argent ou de leurs conseils, on ne fit aucune recherche.

neque diutius iisdem locis; sed, quia veritas visu et mora, falsa festinatione et incertis valescunt, relinquebat famam aut præveniebat.

XL. Vulgabatur interim per Italiam servatum munere deum Agrippam: credebatur Romæ; jamque Ostiam inventum multitudo ingens, jam in Urbe clandestini cœtus celebrabant: quum Tiberium anceps cura distrahere, vine militum servum suum coerceret, an inanem credulitatem tempore ipso vanescere sineret. Modo nihil spernendum, modo non omnia metuenda, ambiguis pudoris ac metus, reputabat. Postremo dat negotium Sallustio Crispo: ille e clientibus duos, quidam milites fuisse tradunt, deligit, atque hortatur simulata conscientia adeant, offerant pecuniam, fidem atque pericula polliceantur. Exsequuntur ut jussum erat; dein, speculati noctem incustoditam, accepta idonea manu, vincitum, clauso ore, in palatium traxere. Percunctanti Tiberio « quomodo Agrippa factus esset, » respondisse fertur, « Quomodo tu Cæsar. » Ut ederet socios subigi non potuit. Nec Tiberius penam ejus palam ausus, in secreta palatii parte interfici jussit, corpusque clam auferri; et, quanquam multi e domo principis, equitesque ac senatores, sustentasse opibus, juisse consiliis dicerentur, haud quæsitum.

XLi. Sur la fin de l'année, on éleva un arc de triomphe près du temple de Saturne, en honneur de l'aigle de Varus que, sous les auspices de Tibère, Germanicus avait recouvrée. On dédia près du Tibre, dans les jardins que le dictateur César avait légués au peuple, un temple à la déesse Fors Fortuna, et, dans la cité de Boville, une chapelle pour les Jules, avec une statue pour Auguste. Sous le consulat de Caius Cécilius et de Lucius Pomponius, le sept des calendes de juin, Germanicus César triompha des Chérusques, des Cattes, des Angrivariens et des autres nations jusqu'à l'Elbe. Les dépouilles, les captifs, les représentations des fleuves, des montagnes, des combats, ornèrent la pompe. La guerre était regardée comme terminée, parce qu'on l'avait empêché de la finir. Ce qui, surtout, fixait les regards du spectateur, c'était la personne même de Germanicus, sa beauté majestueuse, et son char, chargé de ses cinq enfants. Toutefois on ne pouvait se défendre d'une secrète crainte, en songeant que la faveur du peuple avait été fatale à son père Drusus, que son oncle Marcellus s'était vu enlever dans la fleur de sa jeunesse aux ardentes sympathies du peuple; courtes et malheureuses étaient les amours du peuple romain.

XLII. Tibère, au nom de Germanicus, fit distribuer au peuple trois cents sesterces par tête, et désigna ce jeune prince pour son collègue au consulat. On n'en fut pas plus persuadé de la sincérité de sa tendresse; et bientôt, en effet, sous des prétextes honorables qui se présentèrent ou qu'il fit naître, il résolut de l'écarter. Archélaüs, depuis cinquante ans, régnait sur la Cappadoce. Il était hai

XLi. Fine anni arcus propter ædem Saturni, ob recepta signa cum Varo amissa, ductu Germanici, auspiciis Tiberii; et ædes Fortis Fortunæ, Tiberim juxta, in hortis quos Cæsar dictator populo romano legaverat; sacrarium genti Juliae effigiesque divo Augusto, apud Bovillas, dicantur. C. Cæcilio, L. Pomponio consulibus, Germanicus Cæsar, ante diem septimum calendæ junias, triumphavit de Cheruscis Cættisque et Angrivariis, quæque aliæ nationes usque ad Albim colunt: vecta spolia, captivi, simulacra montium, fluminum, præliorum; bellumque, quia conficere prohibitus erat, pro confecto accipiebatur. Augebat intuentium visus eximia ipsius species, currusque quinque liberis onustus; sed suberat occulta formido reputantibus haud prosperum in Druso, patre ejus, favorem vulgi; avunculum ejusdem Marcellum flagrantibus plebis studiis intra juventam ereptum; breves et infaustos populi romani amores.

XLII. Ceterum Tiberius, nomine Germanici, trecenos plebi sestertios viritum dedit, seque collegam consulatui ejus destinavit. Nec ideo sincere caritatis fidem assecutus, amoliri juvenem specie honoris statuit; struxitque causas, aut forte oblatas arripuit. Rex Archelaus quinquagesimum annum Cappadocia



de Tibère, à qui, pendant que ce prince séjourna à Rhodes, il n'avait rendu aucuns devoirs; ce n'était point par orgueil, ce fut par le conseil des amis d'Auguste; car, dans le temps que Caius était tout-puissant, et chargé des affaires de l'Orient, il y avait quelque péril à s'attacher à Tibère. Lorsque l'extinction de la race des Césars eut porté celui-ci à l'empire, il fit écrire, par sa mère, une lettre dans laquelle, sans dissimuler les ressentiments de son fils, elle assurait de sa clémence Archélaüs, s'il venait la solliciter en personne. Ce monarque, ne soupçonnant point le piège, ou craignant quelque violence s'il montrait des soupçons, s'empressa de se rendre à Rome. Il fut reçu avec dureté par le prince, et bientôt accusé dans le sénat. Cette accusation chimérique était peu redoutable; mais le chagrin, l'épuisement de la vieillesse, et l'ennui d'un état subalterne, insupportable aux rois, que l'égalité seule révolte, eurent bientôt terminé sa vie, que peut-être il abrégéa lui-même. Son royaume fut réduit en province romaine; Tibère déclara qu'avec ce revenu l'on pouvait diminuer l'impôt du centième; et il le réduisit à la moitié. Dans le même temps, la Commagène et la Cilicie, sans rois depuis la mort d'Antiochus et celle de Philopator, étaient pleines de troubles; les uns demandaient les Romains pour maîtres, les autres préféraient des rois: d'un autre côté, la Syrie et la Judée, accablées sous le poids des subsides, sollicitaient un soulagement.

XLIII. Toutes ces affaires donc, et celles de l'Arménie dont j'ai parlé plus haut, furent exposées au sénat par Tibère: il ajouta « qu'il n'y avait que Germanicus dont la sagesse pût calmer les

potiebatur, invisus Tiberio, quod eum, Rhodi agentem, nullo officio coluisset. Nec id Archelaus per superbiam omiserat, sed ab intimis Augusti monitus; quia, florente C. Cæsare missoque ad res Orientis, intuta Tiberii amicitia credebatur. Ut, versa Cæsarum sobole, imperium adeptus est, elicit Archelaum matris litteris; quæ, non dissimulatis filii offensionibus, clementiam offerebat, si ad precandum veniret. Ille, ignarus doli, vel, si intelligere crederetur, vim metuens, in Urbem properat: exceptusque immiti a principe, et mox accusatus in senatu, non ob crimina, quæ fingeantur, sed angore, simul fessus senio, et quia regibus æqua, nedum infima, insolita sunt, finem vitæ, sponte an fato, implevit. Regnum in provinciam redactum est, fructibusque ejus levari posse centesimæ vectigal professus Cæsar, ducentesimam in posterum statuit. Per idem tempus Antiocho Commagenorum, Philopatore Cilicum regibus defunctis, turbabantur nationes, plerisque romanum, aliis regium imperium cupientibus; et provinciæ Syriæ atque Judæa, fessæ oneribus, deminutionem tributii orabant.

XLIII. Igitur hæc, et de Armenia quæ supra memoravi, apud patres disse-ruit; « nec posse motum Orientem, nisi Germanici sapientia, componi; nam

mouvements de l'Orient; que, pour lui, il était sur le déclin de son âge, et que Drusus n'avait pas encore assez de maturité. » Alors un décret du sénat déféra à Germanicus le gouvernement de toutes les provinces au delà de la mer, avec une autorité supérieure à celle de tous les autres chefs, nommés soit par le prince, soit par le sénat. Mais Tibère avait retiré de la Syrie Créticus Silanus, dont la fille devait épouser Néron, l'aîné des enfants de Germanicus, alliance qui avait uni les deux pères: il avait mis à sa place Cnéus Pison, homme d'un caractère violent, incapable d'égards, héritier de la fierté de son père Pison, qui, dans la guerre civile, servit avec la plus grande animosité contre César, lorsque le parti de Pompée se releva en Afrique; s'attacha depuis à Brutus et à Cassius; et enfin, ayant obtenu la permission de revenir à Rome, s'abstint de demander des honneurs, jusqu'au moment où Auguste le sollicita d'accepter le consulat qu'il lui offrait. Cet orgueil, que Pison tenait de son père, se fortifiait encore par la naissance et les richesses de sa femme Plancine. A peine il le cédait au prince même, dont il regardait les enfants comme fort au-dessous de lui; et il ne doutait pas qu'on ne l'eût envoyé exprès en Syrie pour traverser les espérances de Germanicus. Quelques-uns même ont cru que Tibère lui avait donné des ordres secrets. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Augusta recommanda expressément à Plancine de fatiguer Agrippine de mortifications et de rivalités; car la cour, suivant ses inclinations secrètes, était divisée en deux partis: l'un pour Germanicus, l'autre pour Drusus. Tibère soutenait Drusus comme son propre sang; et Germanicus, haï de son oncle, en était plus

suam ætatem vergere, Drusi nondum satis adolevisse. » Tunc, decreto patrum, permissæ Germanico provinciæ quæ mari dividuntur, majusque imperium, quoquo adisset, quam his qui sorte aut missu principis obtinerent. Sed Tiberius demoverat Syria Creticum Silanum, per affinitatem connexum Germanico; quia Silani filia Neroni, vetustissimo liberorum ejus, pacta erat: præferebatque Cn. Pisonem, ingenio violentum et obsequii ignarum, insita ferocia a patre Pisonem, qui, civili bello, resurgentes in Africa partes acerrimo ministerio adversus Cæsarem juvit; mox Brutum et Cassium secutus, concesso reddito, petitione honorem abstulit, donec ultro ambiretur delatum ab Augusto consulatum accipere. Sed, præter paternos spiritus, uxoris quoque Plancinæ nobilitate et opibus accendebatur. Vix Tiberio concedere; liberos ejus, ut multum infra, despectare; nec dubium habebat se delectum qui Syriæ impereretur, ad spes Germanici coercendas. Credidere quidam data et a Tiberio occulta mandata; et Plancinam haud dubie Augusta monuit muliebri emulatione Agrippinam insectandi. Divisa namque et discors aula erat, tacitis in Drusum aut Germanicum studiis. Tiberius, ut proprium et sui sanguinis, Drusum fovebat: Germanico alienatio patrum amorem apud ceteros auxerat, et,



cher aux Romains, éblouis d'ailleurs par l'éclat de sa race maternelle, qui lui donnait pour aïeul Marc-Antoine, et Auguste pour oncle; tandis que, dans la même ligne, Drusus trouvait pour bisaïeul un simple chevalier romain, Pomponius Atticus, dont l'image semblait déparer celle des Claudes. D'ailleurs, Agrippine, femme de Germanicus, éclipsait par sa fécondité et par sa réputation Livie, femme de Drusus. Mais les deux frères, toujours unis au milieu des débats de leurs proches, conservaient une concorde inaltérable.

XLIV. Peu de temps après, on envoya Drusus dans l'Illyrie, afin qu'il apprît l'art de la guerre, et qu'il se conciliât l'affection des soldats. D'ailleurs, Tibère redoutait pour un jeune homme les plaisirs de la ville, et pensait qu'il serait mieux dans les camps; lui-même, il se croyait plus en sûreté, ses deux fils étant à la tête des légions. On prétextait de secourir les Suèves contre les Chérusques: car, depuis la retraite des Romains, les barbares, libres de craintes étrangères, avaient, suivant l'usage de ces peuples, et par émulation de gloire, tourné leurs armes contre eux-mêmes. Les forces des deux nations, la valeur des deux chefs, étaient égales; mais le nom de roi rendait Maroboduus odieux à son peuple; tandis qu'Arminius, combattant pour la liberté, avait la faveur publique.

XLV. Aussi, non-seulement les Chérusques et leurs alliés, vieux soldats d'Arminius, entrèrent dans sa querelle, mais, jusque dans les États de Maroboduus, les Semnonnes et les Lombards, nations suèves, se déclarèrent pour lui; et ce renfort lui eût assuré la supériorité, si le vieux Inguiomer, honteux de servir sous les ordres

quia claritudine materni generis anteibat, avum M. Antonium, avunculum Augustum ferens; contra Druso proavus eques romanus, Pomponius Atticus, dedecere Claudiorum imagines videbatur. Et, conjux Germanici, Agrippina fecunditate ac fama Liviam, uxorem Drusi, præcellabat. Sed fratres egregie concordantes, et proximorum certaminibus inconcussi.

XLIV. Nec multo post Drusus in Illyricum missus est, ut suesceret militiæ, studique exercitû pararet; simul juvenem, urbano luxu lascivientem, melius in castris haberi Tiberius, seque tutiorem rebatur, utroque filio legiones obtinente. Sed Suevi prætendebantur, auxilium adversus Cheruscos orantes. Nam discessu Romanorum, ac vacui externo metu, gentis assuetudine, et tum æmulatione gloriæ, arma in se verterant. Vis nationum, virtus ducum in æquo: sed Maroboduus regis nomen invisum apud populares, Arminium, pro libertate bellentem, favor habebat.

XLV. Igitur non modo Cherusci sociique eorum, vetus Arminii miles, sumptere bellum; sed, e regno etiam Marobodui suevæ gentes, Semnonnes ac Langobardi, defecere ad eum: quibus additis præpellebat, ni Inguiomerus cum

d'un jeune homme, son neveu, n'eût passé avec ses vassaux du côté de Maroboduus. Les deux armées s'avancèrent en bataille avec une égale confiance. Ce n'était plus, comme autrefois, des incursions irrégulières, des bandes éparses. Dans leur longue guerre avec les Romains, ils avaient appris à suivre leurs drapeaux, à se ménager des corps de réserve, à écouter la voix des chefs. Arminius parcourait à cheval tous les rangs. A mesure qu'il passait auprès de ses soldats, il parlait à chacun « de la liberté reconquise, des légions massacrées; il leur faisait remarquer les dépouilles, les armes enlevées aux Romains, dont plusieurs étaient encore couverts: au contraire, il parlait de Maroboduus comme d'un fuyard qui, pour ne jamais combattre, s'était caché dans sa forêt Hercynienne, et qui avait mendié la paix par des députations et des présents. Il l'appelait traître à la patrie, satellite de César, digne de toute leur haine; il fallait s'en délivrer, comme ils avaient fait de Varus. Ils n'avaient qu'à se rappeler tous ces combats, dont le succès, couronné enfin par l'expulsion des Romains, montrait assez à qui était resté l'honneur de la guerre. »

XLVI. Maroboduus ne s'épargnait pas plus les éloges qu'il n'épargnait les injures à son ennemi. Tenant Inguiomer par la main: « Voilà, disait-il, celui en qui seul réside toute la gloire des Chérusques: tous nos succès sont dus à ses conseils; Arminius n'est qu'un furieux sans expérience, qui usurpe une gloire étrangère, car il n'a fait que surprendre trois légions incomplètes et un général imprudent; trahison qui avait attiré sur la Germanie de san-

manu clientium ad Maroboduum perfugisset; non aliam ob causam, quam quia fratris filio, juveni, patruus senex parere dedignabatur. Diriguntur acies pari utrinque spe, nec, ut olim apud Germanos, vagis insursibus, aut disjectas per catervas; quippe longa adversum nos militia insueverant sequi signa, subsidiis firmari, dicta imperatorum accipere. At tunc Arminius, equo collustrans cuncta, ut quosque advectus erat, « reciperatam libertatem, trucidatas legiones, spolia adhuc et tela Romanis derepta in manibus multorum, » ostentabat: contra « fugacem Maroboduum » appellans, « præliorum expertem, Hercyniæ latebris defensum, ac mox per dona et legationes petivisse fœdus; proditorem patriæ, satellitem Cæsaris, haud minus infensis animis exturbandum, quam Varum Quinctilium interfecerint: meminissent modo tot præliorum, quorum eventu, et ad postremum ejectis Romanis, satis probatum penes utros summa belli fuerit. »

XLVI. Neque Maroboduus jaectantia sui aut probris in hostem abstinerebat; sed, Inguiomerum tenens, « Illo in corpore decus omne Cheruscorum, illius consiliis gesta quæ prospere ceciderint, » testabatur: « recordem Arminium, et rerum nescium, alienam gloriam in se trahere, quoniam tres vacuas legiones et ducem fraudis ignarum perfidia deceperit, magna cum clade Germaniæ,



glants désastres, et sur lui-même l'ignominie, puisque sa femme et son fils sont encore esclaves. Pour lui, attaqué par douze légions et un général comme Tibère, il avait su conserver intacte la gloire des Germains; il avait traité ensuite d'égal à égal, et il ne pouvait s'en repentir; car ils étaient encore maîtres, ou de commencer, avec toutes leurs forces, la guerre contre les Romains, ou de conserver une paix qui ne leur avait point coûté de sang. » Outre la voix de leurs chefs, des motifs particuliers aiguillonnaient encore les deux armées : les Chérusques voulaient maintenir une ancienne gloire, les Lombards une liberté récente, et les autres agrandir leur domination. Jamais de plus grandes forces ne se heurtèrent, et jamais bataille ne fut plus indécise, les deux ailes droites ayant été battues. On s'attendait à un nouveau combat; mais Maroboduus se replia sur les hauteurs, ce qui était un aveu tacite de sa défaite. Insensiblement les désertions affaiblirent son armée; il finit par se retirer chez les Marcomans, d'où il envoya des députés à Tibère pour demander du secours. On lui répondit qu'il n'avait point droit d'invoquer contre les Chérusques les armes romaines, qu'il n'avait point aidées contre ces mêmes ennemis. Cependant on envoya Drusus, comme nous l'avons dit, pour rétablir la paix.

XLVII. Cette même année, douze villes considérables de l'Asie furent détruites, au milieu de la nuit, par un tremblement de terre, fléau d'autant plus terrible qu'il était imprévu : on n'eut pas la ressource, ordinaire en pareil cas, de se réfugier dans la campagne, où les terres, s'entr'ouvrant, n'offraient que des abîmes.

et ignominia sua, quum conjux, quum filius ejus servitium adhuc tolerent. At se, duodecim legionibus petito, duce Tiberio, illibatam Germanorum gloriam servavisse; mox conditionibus æquis discessum : neque poenitere quod ipsorum in manu sit, integrum adversus Romanos bellum, an pacem incruentam malint. » His vocibus instinctos exercitus propriæ quoque causæ stimulabant; quum a Cheruscis Langobardisque pro antiquo decore aut recenti libertate, et contra augendæ dominationi certaretur. Non alias majore mole concursus, neque ambiguo magis eventu, fuis utrinque dextris cornibus. Sperabaturque rursus pugna, ni Maroboduus castra in colles subduxisset. Id signum percussus fuit; et, transfugis paulatim nudatus, in Marcomanos concessit, misitque legatos ad Tiberium oraturos auxilia. Responsum est, « non jure eum adversus Cheruscos arma romana invocare, qui pugnantem in eundem hostem Romanos nulla ope juvisset. » Missus tamen Drusus, ut retulimus, pacis firmator.

XLVII. Eodem anno duodecim celebres Asiæ urbes collapsæ nocturno motu terræ, quo improvisior graviorque pestis fuit : neque solitum in tali casu effugium subveniebat in aperta prorumpendi, quia diductis terris hauriebantur.

On rapporte que de hautes montagnes s'affaissèrent, qu'il s'en éleva d'autres dans des plaines, et que des flammes sortirent du milieu des ruines. Sardes, la plus maltraitée de ces villes, reçut aussi le plus de soulagement. Tibère lui promit dix millions de sesterces, et l'exempta pour cinq ans de tout tribut, soit au peuple, soit au prince. Après Sardes, Magnésie de Sipyle éprouva le plus de dommage et de pitié. Temnos, Philadelphie, Éges, Apollonide, Mostène, Hyrcanie la Macédonienne, Hiérocésarée, Myrine, Cymé, Tmole, furent aussi déchargées de tout impôt pour le même temps, et l'on décida d'envoyer un sénateur sur les lieux pour voir le mal et le réparer. On choisit un ancien préteur, Marcus Alétus, de peur que l'Asie étant gouvernée par un consulaire, l'égalité du rang n'excitât des rivalités nuisibles.

XLVIII. L'éclat de ces libéralités publiques fut rehaussé par des largesses particulières. Émilia Musa, morte sans testament, laissait de grands biens que le fisc réclamait. Tibère les fit adjudger à Émilium Lépidus, auquel il paraissait que cette affranchie avait appartenu. Patuléius, riche chevalier romain, avait légué au prince une partie de sa succession. Le prince l'abandonna à Servilius, qu'il savait nommé seul héritier dans un testament antérieur et non suspect. Il dit, en gratifiant ces deux sénateurs, que leur naissance avait besoin de fortune. En général, il n'accepta de legs que ceux de l'amitié. Tous ceux que lui offraient des inconnus, dans la vue de frustrer leurs proches, il les rejetait. Mais, en soulageant la pauvreté honnête et vertueuse, il était sans pitié pour celle qui

tur. Sedisse immensos montes, visa in arduo quæ plana fuerint, effulsisse inter ruinam ignes memorant. Asperrima in Sardianis lues plurimum in eosdem misericordiæ traxit : nam centies sestertium pollicitus Cæsar, et quantum ærario aut fisco pendebant, in quinquennium remisit. Magnetes, a Sipyle proximi damno ac remedio habiti. Temnios, Philadelphenos, Ægeatas, Apollonidenses, quique Mosteni aut Macedones Hyrcani vocantur, et Hierocesaream, Myrinam, Cymen, Tmolum, levati idem in tempus tributis, mittique ex senatu placuit, qui præsentia spectaret refoveretque. Delectus est M. Aletus et prætoris, ne, consulari obtinente Asiæ, æmulatio inter pares et ex eo impedimentum oriretur.

XLVIII. Magnificam in publicum largitionem auxit Cæsar haud minus grata liberalitate, quod bona Æmiliæ Musæ, locupletis intestatæ, petita in fiscum, Emilio Lepido, cujus e domo videbatur, et Patulei, divitis equitis romani, hereditatem (quanquam ipse heres in parte legeretur) tradidit M. Servilio, quem prioribus neque suspectis tabulis scriptum compererat; nobilitatem utriusque pecunia juvandam præfatus. Neque hereditatem cujusquam adii, nisi quum amicitia meruisset; ignotos et aliis infensos, eoque principem nuncupantes, procul arcebat. Ceterum, ut honestam innocentium paupertatem levavit, ita



venait de la débauche et de la prodigalité, comme l'éprouvèrent Varron, Marius, Appien, Sylla, Vitellius, qu'il fit sortir du sénat, ou laissa se retirer volontairement.

XLIX. Dans le même temps, il fit la dédicace de plusieurs temples que les ans ou le feu avaient détruits, et qu'Auguste avait commencés : celui de Bacchus, Cérès et Proserpine, près du grand Cirque, consacré par le dictateur Postumius; celui de Flore, élevé dans le même lieu par les édiles Lucius et Marcus Publicius, et celui de Janus, construit dans le marché aux herbes par Duillius, le premier des Romains qui eut des succès sur mer, et qui, par sa victoire sur les Carthaginois, mérita les honneurs d'un triomphe naval. Germanicus consacra un temple à l'Espérance : Atilius Régulus l'avait voué dans la même guerre.

L. Cependant chaque jour grandissait le crime de lèse-majesté. Une petite nièce d'Auguste, Varilie, fut impliquée dans une accusation de ce genre, parce qu'elle s'était permis des plaisanteries injurieuses sur Auguste, sur Tibère, sur Livie, et que, liée à un César par le sang, elle s'était rendue coupable d'adultère. Quant à ce crime, on jugea qu'il avait été suffisamment prévu par la loi Julia; pour celui de lèse-majesté, Tibère demanda qu'on distinguât les discours irréligieux qui attaquaient Auguste, et ceux qui ne blessaient que lui; il voulut qu'en punissant les premiers, on oubliât les autres. Le consul l'interrogeant sur ceux qui offensaient sa mère, il ne répondit rien; mais, dans l'assemblée suivante, il recommanda aussi, de la part de Livie, qu'on n'inquiétât personne

prodigos et ob flagitia egentes Vibidium Varronem, Marium Nepotem, Appium Appianum, Cornelium Sullam, Q. Vitellium movit senatu, aut sponte cedere passus est.

XLIX. Iisdem temporibus deum ædes vetustate aut igni abolitas, cœptasque ab Augusto, dedicavit; Libero Liberæque et Cereri juxta Circum maximum, quas A. Postumius dictator voverat; eodemque in loco ædem Floræ, ab Lucio et Marco Publiciis, ædilibus, constitutam; et Jano templum, quod apud forum olitorium C. Duillius struxerat, qui primus rem romanam prospere mari gessit, triumphumque navalem de Pœnis meruit. Spei ædes a Germanico sacraur: hanc Atilius voverat eodem bello.

L. Adolescebat interea lex majestatis; et Apuleiam Varilium, sororis Augusti neptem, quia probrosis sermonibus divum Augustum ac Tiberium et matrem ejus illusisset, Cæsarique connexa adulterio teneretur, majestatis delator arcessebat. De adulterio satis cavere lege Julia visum: majestatis crimen distingui Cæsar postulavit, damnarique, si qua de Augusto irreligiose dixisset; in se jacta nolle ad cognitionem vocari. Interrogatus a consule quid de his censeret, quæ de matre ejus locuta secus argueretur, reticuit; dein, proximo senatus die, illius quoque nomine oravit, ne cui verba in eam quo-

pour des discours tenus contre elle, quels qu'ils fussent. Il déchargea Varilie du crime de lèse-majesté, et sollicita l'adoucissement de la peine d'adultère, persuadant aux parents de la coupable de la reléguer, suivant l'usage des premiers temps, à deux cents milles de Rome. Pour Manlius, son complice, on lui interdit toute l'Italie et l'Afrique.

LI. La nomination d'un préteur, à la place de Vipsanus, qui venait de mourir, excita quelques contestations. Germanicus et Drusus (car ils étaient encore à Rome) soutenaient Haterius Agrippa, parent de Germanicus, contre un parti plus nombreux, et une loi expresse qui ordonnait de préférer, parmi les candidats, ceux qui auraient le plus d'enfants. Tibère voyait avec joie le sénat partagé entre ses fils et la loi. La loi succomba, comme de raison, mais non sur-le-champ, et à une faible majorité, comme succombaient les lois dans le temps même de leur règne.

LII. Cette même année, la guerre commença en Afrique. Les ennemis avaient pour chef un Numide, nommé Tacfarinas, qui avait servi comme auxiliaire dans les troupes romaines, et avait bientôt déserté. Cet aventurier rassemble d'abord quelques troupes de brigands et de vagabonds, qu'il mène au pillage; il parvient ensuite à les ranger sous le drapeau, par compagnies; enfin, de chef de bandits, il devient général des Musulans. C'était un peuple vaillant, errant dans le pays encore dénué de villes qui borde les déserts de l'Afrique. Les Musulans prirent les armes, et entraînèrent à la guerre leurs voisins maures; ceux-ci avaient pour chef

quo modo habita crimini forent. Liberavitque Apuleiam lege majestatis; adulterii graviolem pœnam deprecatus, ut, exemplo majorum, propinquis suis ultra ducentimum lapidem removeretur, suavit. Adultero Manlio Italia atque Africa interdictum est.

LI. De prætoris in locum Vipsanii Galli, quem mors abstulerat, subrogando certamen incessit. Germanicus atque Drusus, nam etiam tum Romæ erant, Haterium Agrippam, propinquum Germanici, fovebant; contra plerique nitebantur, ut numerus liberorum in candidatis præpolleret, quod lex jubebat. Lætabatur Tiberius, quum inter filios ejus et leges senatus disceptaret: victa est sine dubio lex; sed neque statim, et paucis suffragiis; quo modo, etiam quum valerent, leges vincebantur.

LII. Eodem anno cœptum in Africa, bellum, duce hostium Tacfarinate. Is, natione Numida, in castris romanis auxiliaria stipendia meritis, mox desertor, vagos primum et latrociniiis suetos ad prædam et raptus congregare; dein, more militiæ, per vexilla et turmas componere; postremo non inconditæ turbæ, sed Musulanorum dux haberi. Valida ea gens et solitudinibus Africæ propinqua, nullo etiam tum urbium cultu, cepit arma Maurosque accolas in



Mazippa. Les deux généraux se partagent l'armée : Tacfarinas garde l'élite des soldats, tous ceux qui étaient armés à la romaine, et les retient dans le camp pour les accoutumer à la discipline et au commandement. Mazippa, avec les troupes légères, porte dans les environs le fer, la flamme et l'effroi. Déjà les Cinithiens, nation assez considérable, étaient venus grossir leurs forces, lorsqu'enfin Camille, proconsul d'Afrique, rassemble sa légion et ce qu'il avait d'auxiliaires sous le drapeau, en fait un seul corps, et marche à l'ennemi. C'était une poignée de monde, en comparaison de cette multitude de Maures et de Numides. Mais il appréhendait avant tout que la crainte ne leur fit éluder le combat. Il fallut, pour les vaincre, leur donner l'espérance de la victoire. Camille place sa légion au centre; les troupes légères et deux divisions de cavalerie forment les ailes. Tacfarinas ne refusa point le combat, et les Numides furent battus. Ainsi, après nombre d'années, la gloire des armes rentra dans la maison des Camille; car, depuis le fameux restaurateur de Rome, et depuis son fils, cette famille n'avait plus donné de généraux; encore celui dont nous parlons ne passait-il point pour habile guerrier. Par là même, Tibère l'exalta plus volontiers dans le sénat: on lui décerna les ornements du triomphe, honneur qui rendit le peu d'éclat de sa vie, sans danger pour lui.

LIII. L'année suivante eut pour consuls Tibère et Germanicus: Tibère l'était pour la troisième fois, Germanicus pour la seconde. Mais, quand celui-ci prit possession de sa dignité, il se trouvait à Nicopolis en Achaïe, où il s'était rendu par la côte d'Illyrie, après

bellum traxit. Dux et his Mazippa; divisusque exercitus: ut Tacfarinas lectos viros et romanum in modum armatos castris attineret, disciplina et imperiis suesceret; Mazippa, levi cum copia, incendia et caedes et terrorem circumferret. Compulerantque Cinithios, haud spernendam nationem, in eadem; quum Furius Camillus, proconsul Africae, legionem et quod sub signis sociorum, in unum conductos, ad hostem duxit: modicam manum, si multitudinem Numidarum atque Maurorum spectares; sed nihil aequè cavebatur quam ne bellum metu eluderent: spe victoriae inducti sunt ut vincerentur. Igitur legio medio, leves cohortes duaeque alae in cornibus, locantur. Nec Tacfarinas pugnam detraxit: fusi Numidae, multosque post annos Furio nomini partum decus militiae; nam post illum recipitorem urbis filiumque ejus Camillum, penes alias familias imperatoria laus fuerat. Atque hic, quem memoramus, bellorum expertus habebatur: eo prior Tiberius res gestas apud senatum celebravit; et decrevere patres triumphalia insignia: quod Camillo ob modestiam vitae impune fuit.

LIII. Sequens annus Tiberium tertio, Germanicum iterum consules habuit. Sed cum honorem Germanicus iniiit apud urbem Achaiae Nicopolim, quo ve-

avoir vu son frère Drusus, alors en Dalmatie. Des tempêtes violentes qu'il essuya dans le golfe Adriatique, et ensuite sur la mer Ionienne, le forcèrent d'y rester quelques jours pour réparer sa flotte. Il profita de ce temps pour visiter le golfe si célèbre par la victoire d'Actium, les trophées consacrés par Auguste, et le camp d'Antoine. Ces lieux, où il retrouvait partout les traces de ses pères (car il était, comme je l'ai dit, petit-fils d'Antoine et arrière-neveu d'Auguste), lui offraient un grand spectacle d'infortune et de prospérité. De là il se rendit à Athènes, et, par égard pour une ville ancienne et alliée, il ne parut qu'avec un seul licteur. Les Grecs le reçurent avec les plus grands honneurs, mêlant à ces distinctions les récits de leur propre gloire, afin de donner à leur flatterie plus de dignité.

LIV. Gagnant ensuite l'Eubée, il passa par Lesbos, où Agrippine accoucha de Julie, son dernier enfant. Il longe ensuite les extrémités de la côte d'Asie, visite dans la Thrace Périnthe et Byzance, et pénètre par la Propontide jusqu'à l'entrée de l'Euxin, curieux de connaître des lieux que l'antiquité et la renommée ont rendus célèbres. En même temps il remédiait aux maux des provinces, apaisait leurs dissensions, réprimait l'injustice des magistrats. A son retour, il voulait voir les mystères des Samothraces, mais les vents de nord l'écartèrent de cette route. Après avoir contemplé Ilion, et ces ruines si vénérables par l'idée qu'elles rappellent des vicissitudes du sort et de l'origine de Rome, il côtoie de nouveau l'Asie et va débarquer à Colophon, pour y consulter l'oracle d'Apollon de Claros. Ce n'est point une femme qui y préside,

nerat per illyricam oram, viso fratre Druso, in Dalmatia agente, Hadriatici ac mox Ionii maris adversam navigationem perpassus. Igitur paucos dies insumpsit reficiendae classi: simul sinus actiaca victoria inclytos, et sacratas ab Augusto manubias, castraque Antonii, cum recordatione majorum suorum, adiit: namque ei, ut memoravi, avunculus Augustus, avus Antonius erant, magnaue illic imago tristium latorumque. Hinc ventum Athenas, federique sociae et vetustae urbis datum ut uno licitore uteretur. Excepere Graeci quassatissimis honoribus, vetera suorum facta dictaque praeferebant, quo plus dignationis adulatio haberet.

LIV. Petita inde Euboea, transmisit Lesbum, ubi Agrippina novissimo partu Juliam edidit. Tum extrema Asiae, Perinthumque ac Byzantium, thracicas urbes, mox Propontidis angustias et os Ponticum intrat, cupidine veteres locos et fama celebratos noscendi; pariterque provincias, internis certaminibus aut magistratuum injuriis fessas, refovebat; atque illum in regressu, sacra Samothracum visere nitentem obvii aquilones depulere. Igitur adito Ilio, quaeque ibi varietate fortunae et nostri origine veneranda, relegit Asiam, appellitque Colophonem, ut Clarii Apollinis oraculo uteretur. Non femina illic, ut apud



comme à Delphes; c'est un prêtre qu'on prend dans certaines familles, et presque toujours à Milet. Il ne fait que demander le nombre et le nom des personnes, se retire dans une caverne, y boit de l'eau d'une fontaine mystérieuse, et ensuite, quoiqu'il ne soit communément ni lettré ni poète, il donne en vers ses réponses sur ce que chacun a désiré intérieurement de savoir. On prétendait qu'en termes obscurs, suivant l'usage des oracles, il annonça à Germanicus une fin prématurée.

LV. Cependant Pison, pour exécuter plus promptement son projet, entre d'un air menaçant dans Athènes consternée. Dans un discours plein de violence, il reproche indirectement à Germanicus « d'avoir avili le nom romain, en traitant avec trop de ménagements ce vil ramas de toutes les nations, qu'il fallait se garder de confondre avec l'ancien peuple athénien, détruit par tant de désastres. Il faisait un crime à ceux-ci de s'être alliés avec Mithridate contre Sylla, avec Antoine contre Auguste. » Animé aussi par des ressentiments particuliers contre la ville qui lui avait refusé la grâce d'un certain Théophile, condamné pour un faux par l'Aréopage, il allait rechercher, dans des temps reculés, les revers qu'ils avaient éprouvés contre la Macédoine, les injustices qu'ils avaient commises envers leurs concitoyens. D'Athènes, coupant au travers des Cyclades par les chemins les plus courts, Pison accélère sa navigation, et atteint Germanicus à Rhodes. Celui-ci n'ignorait pas à quelles persécutions il allait être en butte. Cependant, telle était sa générosité que, voyant une tempête qui emportait Pison contre

Delphos, sed certis e familiis, et ferme Mileto, accitus sacerdos numerum modo consultantium et nomina audit: tum, in specum degressus, hausta fontis arcani aqua, ignarus plerumque litterarum et carminum, edit responsa versibus compositis, super rebus quas quis mente concepit: et ferebatur Germanico per ambages, ut mos oraculis, maturum exitum cecinisset.

LV. At Cn. Piso, quo properantius destinata inciperet, civitatem Atheniensium, turbido incessu exterritam, oratione seiva increpat, oblique Germanicum perstringens, « quod, contra decus romani nominis, non Athenienses, tot cladibus extinctos, sed colluviem illam nationum comitate nimia coluisset: hos enim esse Mithridatis adversus Sullam, Antonii adversus divum Augustum socios. » Etiam vetera objectabat, quæ in Macedones improspere, violenter in suos fecissent: offensus urbi propria quoque ira; quia Theophilum quemdam, Areo judicio falsi damnatum, precibus suis non concederent. Exin, navigatione ceteri per Cycladas et compendia maris, assequitur Germanicum apud insulam Rhodum, haud nescium quibus insectationibus petitus foret: sed tanta mansuetudine agebat, ut, quum orta tempestas raperet in abrupta,

des rochers, il envoya ses trirèmes pour sauver un ennemi dont la mort aurait pu n'être imputée qu'au hasard. Ce procédé n'adoucit point Pison. A peine s'arrête-t-il un jour, il quitte et devance Germanicus, et n'est pas plutôt arrivé en Syrie, qu'il s'applique à gagner l'armée. Largesses, condescendances, il emploie tout: caressant les moindres soldats, licenciant les vieux centurions, les tribuns sévères, leur substituant ses créatures ou les hommes les plus pervers, favorisant la paresse dans le camp, la licence dans les villes, les courses et le brigandage dans les campagnes, poussant enfin la corruption si loin, que la multitude ne le nomme plus que le Père des légions. De son côté, Plancine bravait les bienséances de son sexe. Elle assistait aux exercices de la cavalerie, aux évolutions des cohortes; elle invectivait contre Agrippine, contre Germanicus; et, comme il se glissait un bruit sourd que cette conduite était autorisée par l'empereur, des soldats même honnêtes mettaient, dans leur insubordination, de l'obéissance et du zèle.

LVI. Germanicus savait tout; mais l'Arménie demandait ses premiers soins. Ce pays, d'un côté, borde une grande étendue de nos provinces, et, de l'autre, s'enfonce et se prolonge jusqu'à la Médie. Placé entre de grands États, sa situation équivoque a de tout temps influé sur le caractère de ses habitants, presque toujours agités par leur haine contre les Romains et par leur jalousie contre les Parthes. Depuis la destitution de Vonon, ils n'avaient point de roi; mais le vœu public désignait le fils de Polémon, roi de Pont,

possetque interitus inimici ad casum referri, miserit triremes, quarum subsidio discrimini eximeretur. Neque tamen mitigatus Piso, et vix diei moram perpressus, inquit Germanicum prævenitque: et, postquam Syriam ac legiones attingit, largitione, ambitu, infimos manipularium juvando, quum veteres centuriones, severos tribunos demoveret, locaque eorum clientibus suis vel terrimo cuique attribueret, desidiâ in castris, licentiam in urbibus, vagum ac lascivientem per agros militem sineret, eo usque corruptionis proventus est, ut sermone vulgi parens legionum haberetur. Nec Plancina se intra decora feminis tenebat: sed exercitio equitum, decursibus cohortium interesse; in Agrippinam, in Germanicum contumelias jacere; quibusdam etiam bonorum militum ad mala obsequia promptis, quod haud invito imperatore ea fieri occultus rumor incedebat.

LVI. Nota hæc Germanico; sed præverti ad Armenios instantior cura fuit. Ambigua gens ea antiquitus, hominum ingenii et situ terrarum, quo, nostris provinciis late prætenta, penitus ad Medos porrigitur; maximisque imperiis interjecti, et sæpius discordes sunt, adversus Romanos odio, et in Parthum invidia. Regem illa tempestate non habebant, amoto Vonone: sed favor nationis inclinabat in Zenonem, Polemonis regis pontici filium, quod is, prima



Zénon, qui dès son enfance ayant adopté les usages, la parure des Arméniens, leurs chasses, leurs festins et tous les goûts des barbares, s'était également concilié les grands et le peuple. Germanicus satisfît leur désir; il couronna lui-même, de sa main, le fils de Polémon, dans la ville d'Artaxate, aux acclamations des grands et d'un peuple immense, qui, en se prosternant devant son nouveau roi, le nomma Artaxias, du nom de la ville. La Cappadoce était devenue province romaine : on lui donna pour commandant Véranius, et l'on diminua quelque chose des tributs qu'elle payait à ses rois, afin de la prévenir en faveur de ses nouveaux maîtres. La Commagène reçut aussi la même forme : Servéus fut son premier préteur.

LVII. Mais la satisfaction de ces heureuses négociations était bien troublée par les chagrins que donnait à Germanicus l'orgueilleux Pison, qui, ayant reçu l'ordre de mener lui-même ou de faire conduire par son fils une partie des légions dans l'Arménie, n'avait fait ni l'un ni l'autre. Les deux généraux se rencontrèrent pourtant à Cyrre, au camp de la dixième légion : tous deux composant leur visage, affectaient, Pison de ne point craindre, Germanicus de ne point menacer. Celui-ci, comme je l'ai dit, était bon; mais ses amis, aigrissant avec adresse ses ressentiments, exagéraient les torts réels, en supposaient d'imaginaires, inculpaient, de mille manières, Pison, Plancine et leurs enfants. Enfin, il y eut, en présence de quelques amis, une explication. Germanicus commença : Pison répondit. On vit dans l'un tout l'effort de la colère qui dissimule, et, dans l'autre, de l'arrogance qui s'excuse : ils se quit-

ab infantia instituta et cultum Armeniorum æmulatus, venatu, epulis, et quæ alia Barbari celebrant, proceres plebemque juxta devinxerat. Igitur Germanicus in urbe Artaxata, approbantibus nobilibus, circumfusa multitudine, insigne regium capiti ejus imposuit : ceteri, venerantes regem, Artaxiam salutavere; quod illi vocabulum indiderant ex nomine urbis. At Cappadoes, in formam provinciæ redacti, Q. Veranium legatum acceperunt : et quædam ex regis tributis deminuta, quo mitius romanum imperium speraretur. Commagenis Q. Servæus præponitur, tum primum ad jus prætoris translatis.

LVII. Cunctaque socialia prospere composita non ideo lætum Germanicum habebant, ob superbiam Pisonis, qui, jussus partem legionum ipse aut per filium in Armeniam ducere, utrumque neglexerat. Cyri demum apud hiberna decumæ legionis convenere, firmato vultu, Pison adversus metum, Germanicus ne minari crederetur. Et erat, ut retuli, clementior; sed amici, accendendis offensionibus callidi, intendere vera, aggerere falsa, ipsumque et Plancinam et filios variis modis criminari. Postremo, paucis familiarium adhibitis, sermo cæptus a Cæsare, qualem ira et dissimulatio gignit; responsum a Pisonæ

tèrent avec une haine concentrée. Depuis, Pison parut rarement au tribunal de Germanicus; et, quand il y siégea, ce fut avec humeur et un air d'improbation manifeste. Il laissa même éclater son dépit à un festin donné par le roi des Nabathéens. On avait offert aux convives des couronnes d'or; celles de Germanicus et d'Agrippine étaient d'un grand poids; celles de Pison et des autres, assez légères. Pison dit que ce repas était offert au fils du prince des Romains et non du roi des Parthes. En même temps il jeta sa couronne, et fit une sortie contre ce luxe. Tout cruels qu'étaient ces outrages, Germanicus les dévorait en silence.

LVIII. Dans l'intervalle, il arriva des ambassadeurs d'Artaban, roi des Parthes, pour rappeler notre ancienne alliance et amitié : « il désirait renouveler le traité en personne; par égard pour Germanicus, il s'avancerait jusqu'à la rive de l'Euphrate; en attendant, il demandait qu'on ne laissât plus en Syrie Vonon, qui abusait de la proximité pour exciter à la révolte les grands du royaume. » Germanicus répondit avec dignité sur l'alliance des Romains et des Parthes, avec grâce et modestie sur la visite du roi et sur l'honneur qu'il faisait à sa personne. Il reléqua Vonon à Pompéiopolis, ville maritime de la Cilicie. Satisfaisant ainsi Artaban, il mortifiait Pison, à qui Vonon s'était rendu agréable par les soins et les présents qu'il prodiguait à Plancine.

LIX. Sous le consulat de Marcus Silanus et de Lucius Norbanus, Germanicus fit un voyage en Égypte pour en connaître les antiquités, mais en prétextant les besoins de la province. Il fit baisser

precibus contumacibus, discesseruntque opertis odiis, postque rarus in tribunali Cæsaris Pison; et, si quando assideret, atrox ac dissentire manifestus. Vox quoque ejus audita est in convivio, quum, apud regem Nabatæorum, coronæ aureæ magno pondere Cæsari et Agrippinæ, leves Pisoni et ceteris offerrentur, « principis romani, non parthi regis filio eas epulas dari; » abjectique simul coronam, et multa in luxum addidit; quæ Germanico, quanquam accrha, tolerabantur tamen.

LVIII. Inter quæ ab rege Parthorum Artabano legati venere. Miserat amicitiam ac fœdus memoraturos, et « cupere renovari dextras, daturumque honori Germanici ut ripam Euphratis accederet; petere interim ne Vonones in Syria haberetur, neu proceres gentium propinquis nuntiis ad discordias traheret. » Ad ea Germanicus, de societate Romanorum Parthorumque magnifice, de adventu regis et cultu sui cum decore ac modestia, respondit. Vonones Pompeiopolim, Ciliciæ maritimam urbem, amotus est : datum id non modo precibus Artabani, sed contumeliæ Pisonis, cui gratissimus erat ob plurima officia et dona, quibus Plancinam devinxerat.

LIX. M. Silano, L. Norbano consulibus, Germanicus Ægyptum proficiscitur, ægnosendæ antiquitatis : sed cura provinciæ prætendebatur; levavitque,



le prix des grains en ouvrant les greniers publics, et se rendit cher à la multitude, marchant sans gardes, avec la chaussure et l'habit grecs, à l'exemple de Publius Scipion, qui, au milieu même des hostilités de la guerre punique, avait montré en Sicile la même popularité. Tibère se borna à de légères critiques sur la parure et sur l'habillement de Germanicus; mais il lui reprocha très-durement d'être entré sans son ordre à Alexandrie, au mépris du règlement d'Auguste; car ce fut un des secrets de la politique de ce prince de séquestrer l'Égypte. Il défendit aux sénateurs ou aux chevaliers de marque d'y mettre le pied sans une permission, dans la crainte qu'on n'affamât l'Italie, en s'emparant de cette province, au moyen de quelques places qui sont la clef de la terre et de la mer, et que peu de troupes défendraient contre de grandes armées.

LX. Cependant Germanicus, qui ne savait point encore qu'on lui faisait un crime de ce voyage, s'était embarqué sur le Nil à Canope. Cette ville fut bâtie par les Spartiates, dans le lieu de la sépulture d'un de leurs pilotes, nommé Canopus, au temps où Ménélas, regagnant la Grèce, fut jeté dans une autre mer, sur la côte de Libye. Près de Canope est une embouchure du fleuve, consacrée au premier Hercule, que les Égyptiens prétendent né dans leur pays, et dont le nom, disent-ils, fut donné depuis à ceux qui l'égalèrent en valeur. Germanicus visita ensuite les magnifiques ruines de l'ancienne Thèbes. On voyait encore sur des monuments des caractères égyptiens attestant sa première opulence. Il pria un

apertis horreis, pretia frugum; multa que in vulgus grata usurpavit, sine milite incedere, pedibus infectis et pari cum Græcis amictu, P. Scipionis æmulatione; quem eadem factitavisse apud Siciliam, quamvis flagrante adhuc Pœnorum bello, accepimus. Tiberius, cultu habituque ejus lenibus verbis perstricto, acerrime increpuit quod, contra instituta Augusti, non sponte principis, Alexandriam introisset. Nam Augustus, inter alia dominationis arcana, vetitis, nisi permissu, ingredi senatoribus aut equitibus romanis illustribus, seposuit Ægyptum; ne fame urgeret Italiam, quisquis eam provinciam, claustraque terræ ac maris, quamvis levi præsidio adversum ingentes exercitus, insedisset.

LX. Sed Germanicus, nondum comperto protectionem eam incusari, Nilo subvehebatur, orsus oppido a Canopo. Condidere id Spartani ob sepultum illic rectorem navis Canopum, qua tempestate Menelaus, Græciam repetens, diversum ad mare terramque Libyam dejectus. Inde proximum amnis os dictum Herculi, quem indigenæ ortum apud se et antiquissimum perhibent, eosque qui postea pari virtute fuerint in cognomentum ejus adscitos. Mox visit veterum Thebarum magna vestigia: et manebant structis molibus litteræ ægyptiæ, priorem opulentiam complexæ; jussusque e senioribus sacer-

des plus anciens prêtres de les lui expliquer. Les inscriptions portaient que cette ville avait contenu sept cent mille habitants en âge de porter les armes; qu'avec cette armée le roi Rhamsès avait conquis la Libye, l'Éthiopie, la Médie, la Perse, la Bactriane, la Scythie, et que tout le pays habité par les Syriens, les Arméniens et les Cappadociens, depuis la mer de Bithynie jusqu'à celle de Lycie, avait appartenu à son empire. On y lisait aussi le détail des tributs imposés à ces nations, des sommes d'or et d'argent, des présents pour les temples en ivoire et en parfums, de la quantité d'armes, de chevaux, de froment et autres denrées que chaque peuple payait, revenu non moins considérable que l'est aujourd'hui celui des Parthes ou de l'empire romain.

LXI. Germanicus continua d'observer les autres merveilles, entre autres la statue de pierre de Memnon, qui, frappée des rayons du soleil, rend le son d'une voix humaine; ces pyramides, semblables à des montagnes élevées au milieu de sables mouvants et presque inaccessibles, monuments du faste et de l'émulation des rois; ces lacs creusés pour recevoir les débordements du Nil; et, plus loin, ce détroit où le fleuve, resserré, creuse un abîme que nul n'a pu sonder. De là il se rendit à Éléphantine et à Syène, alors barrières de l'empire romain, qui s'étend maintenant jusqu'à la mer Rouge.

LXII. Pendant que Germanicus employait l'été à visiter plusieurs provinces, Drusus ne se fit pas peu d'honneur par son habileté à semer la division parmi les Germains et à profiter de l'affaiblisse-

dotum patrium sermonem interpretari, referebat « habitasse quondam septingenta millia ætate militari: atque eo cum exercitu regem Rhamsen Libya, Ethiopia, Medisque et Persis et Bactriano ac Scythia potitum; quasque terras Syri Armeniique et contigui Cappadoces colunt inde Bithynum, hinc Lycium ad mare, imperio tenuisse. » Legebantur et indicta gentibus tributa, pondus argenti et auri, numerus armorum equorumque, et dona templis, ebur atque odores, quasque copias frumenti et omnium utensilium quæque natio penderet, haud minus magnifica quam nunc vi Parthorum aut potentia romana jubentur.

LXI. Ceterum Germanicus aliis quoque miraculis intendit animum: quorum præcipua fuere Memnonis saxea effigies, ubi radiis solis ieta est, vocalem sonum reddens: disjectasque inter et vix pervias arenas instar montium eductæ Pyramides, certamine et opibus regum; lacusque, effossa humo, superfluentis Nili receptacula; atque alibi angustiarum et profunda altitudo, nullis inquirentium spatiis penetrabilis. Exin ventum Elephantinen ac Syenen, claustra oïum romani imperii, quod nunc Rubrum ad mare patescit.

LXII. Dum ea ætas Germanico plures per provincias transigitur, haud leve decus Drusus quæsit, illiciens Germanos ad discordias, utque fracto jam